



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2864
23 juin 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Plus de 500 morts au large de la Grèce

Les frontières tuent !



Le bateau qui a chaviré mercredi 14 juin, avec des centaines de migrants à bord.

HELLENIC COAST GUARD HANDOUT VIA REUTERS

SNU, budget...

**Le militarisme
en marche**

Pages 4, 5, 7

Dépenses de l'État

**Les pauvres payent
pour les riches**

Pages 3, 10

Crise de la dette

**L'Afrique en voie
d'étranglement**

Page 9

Leur société

- Finances publiques : prendre aux pauvres pour donner aux riches 3
- Réforme du RSA pour appauvrir et diviser les travailleurs 3
- Démagogues racistes : manipulateurs 3
- Salon du Bourget : grande foire aux armements 4
- Elon Musk : Macron cirueur de pompes 4
- Autorité de la concurrence : mise en garde ou farce ? 4
- Programmation militaire : l'avenir qu'ils nous préparent 5
- Macron-MBS : pour quelques Rafale de plus... 5
- La blague de l'avion décarboné 5
- Soulèvements de la Terre : une dissolution arbitraire 6
- Lyon-Turin : une ligne qui fait des dégâts 6
- SNU : embrigadement de la jeunesse 7
- Vaulx-en-Velin : contre la fermeture de deux classes 7
- Plan piscines : une goutte d'eau 7
- Harcèlement à l'école : réponse à minima 7
- Retraites : 64, 67, 70 ans, c'est toujours non ! 10
- Santé : nouvelles attaques 10
- Dérembourser les soins pour soigner les profits 10
- Angoulême : justice pour Alhoussein ! 11
- Viry-Châtillon : quand la police ment 11
- Charente-Maritime : après le séisme 11
- Logement : une loi anti-pauvres de plus 12
- Maternité - Les Lilas : non à la fermeture ! 12
- Péronne : la maternité menacée 12
- Main basse sur un pont d'or 12
- Manouchian au Panthéon 16
- Mayotte : l'opération anti-pauvres s'intensifie 16

Dans le monde

- Grèce : les frontières tuent 8
- Parias et invisibles 8
- Ouganda : terreur et misère 8
- Israël-Palestine : l'escalade meurtrière de Netanyahu 9
- Afrique : vers une crise de la dette 9

Dans les entreprises

- Toyota - Onnais 13
- Stellantis - Rennes La Janais 13
- Travailleurs sans papiers des JO 2024 13
- Pêche au thon 13
- NTN - Allonnes 14
- Pescanova Boulogne-sur-Mer 14
- Galère d'un intérimaire 14
- Casino 15

Caravanes

- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 16

À nos sœurs et nos frères de classe

Mercredi 14 juin, un bateau transportant des centaines de personnes tentant de rallier l'Europe a fait naufrage au large de la Grèce. Combien d'enfants, de femmes et d'hommes y ont laissé la vie ? 500, 600 comme le font craindre les photos du bateau surchargé ?

Le plus révoltant est que toutes les personnes à bord auraient pu être sauvées. L'embarcation avait été repérée par l'agence Frontex et les gardes côtes grecs étaient sur les lieux. Essayèrent-ils de repousser le bateau en haute mer, comme le dénoncent des rescapés ? Tout est possible, car la politique criminelle de l'Union européenne pousse à ce genre d'ignominie.

Nous ne connaissons pas l'identité de tous les disparus. Mais une chose est certaine : parmi les victimes, on ne trouvera ni fils ni femme de millionnaire ou de roi du pétrole. Eux ont tous les papiers nécessaires et les moyens de prendre l'avion pour voyager où ils le désirent.

Les migrants de ce navire étaient destinés à faire partie du monde du travail. Ils ont tous été forcés de trouver une manière de gagner leur pain et d'assurer un avenir à leurs enfants. C'est précisément parce qu'ils ne le pouvaient plus qu'ils se sont retrouvés sur ce cercueil flottant, et c'est ce que ferait n'importe quel travailleur d'ici, dans la même situation.

Fuir la misère n'est pas un crime ! La liberté de circulation devrait être un droit élémentaire de tout être humain. Il faut l'affirmer haut et fort contre les gouvernants de l'Union européenne qui mènent une véritable guerre contre les migrants. Et il faut le crier contre tous les démagogues qui font de l'immigration un épouvantail.

Il n'existe aucune loi, dans aucun pays du monde, garantissant aux femmes et aux hommes dépourvus du moindre capital de gagner leur vie dignement. C'est vrai, même dans un pays riche et développé comme la France. La loi qui s'impose est celle de la jungle capitaliste, qui ne laisse aux exploités d'autre choix que de trimer pour avoir le droit de vivre. C'est ce qu'il faut combattre.

Les travailleurs ne se protégeront pas en se barricadant contre d'autres travailleurs, plus pauvres qu'eux. Le problème est de lutter ensemble contre la misère créée par l'exploitation et l'impérialisme.

Combattre la classe capitaliste, qui prospère en appauvrissant l'écrasante majorité de l'humanité, ne peut venir que des exploités, quand ils se révolteront ici, en Afrique, au Moyen-Orient et

ailleurs, contre toute la barbarie charriée par le capitalisme.

Ce n'est pas une vue de l'esprit. Partout où il y a des travailleurs, il y a des résistances, des tentatives d'organisation et des luttes. À l'échelle du monde, il y a, régulièrement, de grandes révoltes susceptibles de renverser les régimes les plus dictatoriaux. Et il y a, en permanence, des luttes partielles et locales de travailleurs, parce que la résignation n'est jamais éternelle.

Que ces luttes se mènent sur le port de Dakar ou d'Abidjan, dans une mine du Congo ou d'Afrique du Sud, dans une usine en Turquie ou en France, on retrouve partout le même type de revendications concernant les salaires et les conditions de travail. Parce que, d'un bout à l'autre de la planète, la condition ouvrière nous livre à la même rapacité patronale, à l'arbitraire du marché et aux aléas de la guerre économique.

Et il s'agit souvent des mêmes exploités, car le grand patronat, lui, ne connaît pas de frontières : il sévit à l'échelle du monde. Multinationales de l'automobile, du pétrole, de l'agroalimentaire, de la construction, de la surveillance... nombreux sont

les exemples de frères ou de cousins exploités par la même entreprise, l'un sur le continent africain, l'autre sur le continent européen.

Ici, en France, toutes les grandes grèves mélangent des travailleurs originaires des quatre coins du monde. Et certaines luttes marquantes de ces dernières années, comme les grèves des femmes de ménage des grands hôtels, ont été le fait de travailleuses immigrées.

Alors, quelles que soient l'origine, la culture, la nationalité et les croyances des uns ou des autres, quel que soit le pays où nous vivons, nous sommes tous attachés à la même chaîne : celle du grand capital qui nous exploite, détruit la planète et fomenté des guerres. La seule façon de briser cette chaîne est de propager la conscience qu'on appartient au même camp et que l'on doit s'unir contre la classe capitaliste et ses laquais politiques.

N'oublions jamais que notre seul ennemi est la grande bourgeoisie qui domine le monde.

Contre les politiciens qui se servent de l'immigration pour faire diversion et masquer leur servilité vis-à-vis des plus riches, unissons-nous ! Contre le patronat avide de trouver des bras à exploiter, unissons-nous pour défendre nos intérêts de travailleurs !

Nathalie Arthaud



Finances publiques : **prendre aux pauvres pour donner aux riches**

« Arrêtons de faire croire que le meilleur contrôle des dépenses médicales d'État ou la lutte contre la fraude fiscale suffiront à équilibrer nos comptes », a déclaré Le Maire, ministre de l'Économie. Le gouvernement a annoncé qu'il allait tailler dans le vif des budgets publics, pour économiser au moins 10 milliards d'euros.

Le Maire a d'abord rappelé la fin du bouclier tarifaire sur le gaz au 1^{er} juillet, qui risque de faire exploser les factures de tous ceux qui avaient été jusque-là un peu protégés des récentes hausses vertigineuses. Puis il a annoncé ses futures cibles : les dépenses sociales, visant spécifiquement celles de la santé, en osant dire « la gratuité ou la quasi-gratuité des médicaments peuvent conduire à déresponsabiliser le patient ». Ensuite, viennent les aides à l'emploi, notamment celles sur l'apprentissage. Le grand patronat profite certes très largement de ces aides qui lui permettent d'avoir des salariés quasi gratuits. Mais leur suppression aura surtout comme conséquence que les apprentis soient purement et simplement mis à

la porte.

Le gouvernement justifie sa politique en prétendant que c'est la fin du « quoi qu'il en coûte », comme si la population avait profité jusque-là des largesses de l'État. En réalité, depuis plusieurs mois, au nom de la prétendue réindustrialisation, le gouvernement sort comme jamais ses chéquiers pour les grands capitalistes. Récemment, il a annoncé une subvention de 2,9 milliards d'euros pour l'usine de semi-conducteurs à Crolles en Isère, propriété conjointe du groupe franco-italien STMicroelectronics et du groupe américain Global Foundries. C'est sans doute la plus grosse subvention jamais accordée en France pour un seul site. Il faut aussi ajouter les milliards d'euros pour les trois

« Gigafactories » de batteries pour voitures électriques, dans les Hauts-de-France dont les propriétaires sont, entre autres, Stellantis, TotalEnergies et Renault.

Le fabricant de vaccins Moderna, qui a réalisé des milliards de bénéfices avec le Covid, est paraît-il en pourparlers avec le gouvernement français pour créer une usine... à condition que des millions de doses lui soient achetées à l'avance par la Sécurité sociale. Et puis, qui n'a pas vu les parades médiatiques du milliardaire américain Elon Musk, à qui le gouvernement fait une cour éhontée. Combien de milliards celui qui est une des plus grosses fortunes de la planète réussira-t-il à obtenir en subventions, sous prétexte qu'il va peut-être investir en France ?

En fait, tous les gouvernements des pays riches tentent de s'aligner sur la politique de subventions aux industriels mise en place par les États-Unis depuis un an. Ceux-ci proposent aux capitalistes du monde entier

Réforme du RSA : **une arme pour appauvrir et diviser les travailleurs**

Un projet de loi dit de « plein emploi » qui s'attaque au RSA a été présenté au Conseil des ministres le 7 juin.

Il prévoit de conditionner le versement du RSA à la réalisation, jusqu'à 20 heures par semaine, « d'activités permettant d'aller vers l'insertion professionnelle », à savoir des parcours de formation, des ateliers CV ou des stages en entreprise. Rien qui ressemble à un travail payé décemment, mais tel n'est pas l'objectif du gouvernement.

Les travailleurs qui n'ont plus pour vivre que cette allocation d'un montant de 607 euros par mois, pour une personne seule, sont aujourd'hui deux millions, sur les trois millions qui y auraient droit. Un tiers des personnes éligibles au RSA en effet ne le réclament pas, faute de connaître leurs droits ou du fait de

« l'illisibilité des règles et leur extrême complexité d'usage », pour reprendre les constatations faites par le Conseil d'État en 2021.

La nouvelle loi prévoit la suspension de l'allocation, puis sa suppression, en cas de non-respect du contrat d'engagement. Tout va donc dans le sens de contraindre ceux qui se retrouvent sans emploi à accepter n'importe quel travail, obligeant ceux qui en ont encore un à accepter n'importe quel salaire. Le patronat a toujours eu besoin d'une armée de réserve de chômeurs pour peser sur les salaires. Et le résultat de cette loi ne sera évidemment pas le plein emploi, mais la plongée dans une misère encore plus grande de centaines de milliers de

travailleurs.

Droits et devoirs, sanction, contrôle : cette propagande gouvernementale justifiant la réforme du RSA, est largement relayée dans les médias. Elle cherche à rendre les travailleurs qui perdent leur emploi, comme ceux qui n'en trouvent pas, car trop jeunes ou trop vieux, ou trop cassés par des années d'usine, responsables de leur situation.

C'est en cela aussi que cette loi est une arme dans les mains du patronat. Elle vise à diviser les travailleurs et à masquer la responsabilité, dans l'explosion du chômage et des bas salaires, des patrons et actionnaires des grands groupes qui vivent aux crochets de la société, en tirant leur fortune de l'exploitation de millions de salariés.

Aline Retesse



des sommes telles que ces derniers peuvent faire monter les enchères auprès de leur gouvernement en disant, comme l'a formulé le président du Medef, Roux de Bézieux : « On me propose tant dans le Michigan

aux États-Unis, est-ce que vous me proposez la même chose ? » Ainsi, pour pouvoir offrir des milliards à des groupes richissimes, les gouvernements s'en prennent aux plus pauvres.

Pierre Royan

Démagogues racistes : **manipuler les chiffres et les opinions**

Les démagogues racistes et xénophobes s'en sont donné à cœur joie après l'horrible attaque contre des enfants à Annecy. Ils ont multiplié les mensonges visant à faire croire que la délinquance vient des étrangers.

Les ondes de radio et les chaînes de télévision ont donc été inondées de leurs propos. « Les faits délictueux ou criminels commis par des gens qui ne devraient pas être sur le territoire se multiplient », a affirmé Marine Le Pen. « Quasiment 25% des détenus ou des prévenus qui sont incarcérés sont des étrangers. 50% des mis en cause dans les grandes villes, Lyon, Paris, Marseille, sont des étrangers. C'est un fait », a précisé Éric Ciotti. La palme de l'hypocrisie revenait à Macron en octobre dernier. En effet celui-ci, après avoir affirmé : « Je ne ferai jamais un lien existentiel entre l'immigration et l'insécurité », a alors poursuivi en disant : « Quand on regarde aujourd'hui la délinquance à Paris, on ne peut pas ne pas voir que la moitié au moins des faits de délinquance viennent de personnes qui sont des étrangers. »

Les chiffres peuvent être manipulés, comme n'importe quel autre fait, et c'est bien ce qui se passe. La population immigrée représente 7% de la population totale en France et

23% des détenus dans les prisons. Seulement, ces chiffres cachent la réalité. De multiples rapports, entre autres du défenseur des droits, montrent que les étrangers sont plus contrôlés par la police que les autres, donc plus arrêtés. D'autres rapports, dépendant du gouvernement et non d'associations antiracistes, montrent que, pour les mêmes faits délictueux, les étrangers sont condamnés plus fréquemment et plus sévèrement que les autres, ce qui explique qu'ils soient plus nombreux en prison. Comme de tout temps, les plus pauvres se retrouvent plus nombreux derrière les barreaux, car la justice et la police, dans tous les pays, se montrent plus dures envers les pauvres qu'envers les notables. Voilà la réalité !

Mais la vérité importe peu à des politiciens prêts à tout pour alimenter la haine et la division. Leur maître à tous Goebbels, le chef de la propagande nazie sous Hitler, disait déjà en son temps : « Plus le mensonge est gros, plus il passe. »

Marion Ajar

Salon du Bourget: grande foire aux armements

Si un peu plus de 300 000 visiteurs sont attendus au Salon de l'air et de l'espace qui se tient au Bourget jusqu'au 24 juin, l'essentiel est son caractère commercial, avec 140 000 professionnels attendus. D'ailleurs le vrai Salon commence plusieurs jours avant l'arrivée des simples visiteurs.

Bien évidemment ce sont les commandes d'avions de ligne civils qui sont mises en avant, comme celles de centaines d'avions Airbus par une compagnie indienne. Mais il y a un énorme marché dont les commandes ne sont pas rendues publiques, ou très marginalement: ce sont les commandes militaires. Et pourtant ce sont elles qui ont fait un bruit d'enfer, dans toutes les communes environnantes, bien avant l'ouverture au public.

Cette année, avec la guerre en Ukraine et le

renforcement des crédits militaires partout dans le monde, le Salon est une immense foire aux avions de chasse, aux gros porteurs militaires, aux hélicoptères de combat, aux missiles en tout genre et même, ce qui n'a rien d'aérien, aux chars d'assaut et aux sous-marins. Pour les seuls avions de chasse sont donc en compétition les F16 et F15 américains de Lockheed Martin, bradés à moins de 20 millions de dollars l'unité, opposés au Rafale de chez Dassault à 142 millions de dollars l'unité, et cette année

à l'Eurofighter Typhon soutenu par l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie, à 150 millions de dollars l'unité. Sans compter les matériels d'armement qui les accompagnent. Et ce ne sont pas les plus chers du marché.

Ainsi le coût du futur avion de combat européen, le SCAF, est estimé à 100 milliards d'euros. Nul doute que ce programme, prévu pour 2040, verra les coûts estimés au départ, largement explosés, comme toujours !

Cette « grande manifestation populaire » n'a donc rien de réjouissant, car elle est la foire aux engins de destruction qui viendront remplir les coffres d'une poignée d'industriels et appauvrir en retour les



populations partout dans le monde, en réduisant toujours plus ce qui leur revient en matière de services

utiles. Avant peut-être que cette armada prenne l'air pour porter la désolation, comme les dirigeants de tous les pays, vendeurs ou acquéreurs, sont prêts à le programmer.

Paul Sorel

Elon Musk: Macron cireur de pompes

Depuis plus d'un mois, le gouvernement français courtise le milliardaire américain Elon Musk, espérant obtenir de lui qu'il installe sa future usine de batteries Tesla en France plutôt qu'en Espagne.



Le 15 mai, lors du show gouvernemental Choose France organisé à Versailles, Musk s'était invité en dernière minute. Macron l'avait reçu personnellement et Le Maire avait paradé à ses côtés. Musk n'avait absolument rien annoncé, mais il voulait s'assurer que ses voitures électriques Tesla bénéficieraient bien de la nouvelle version du bonus écologique du gouvernement français. Et comme par enchantement, suite à cette visite, les critères de ce bonus avaient été modifiés pour inclure à nouveau les Tesla.

À l'occasion du Salon des entreprises de haute technologie qui s'est ouvert le 14 juin, Musk était de retour. Après avoir été une nouvelle fois reçu par Macron, il est allé se faire aduler par le public du salon... là encore, sans faire la moindre annonce d'investissement. Ce n'est que lundi 19, dans le journal télévisé du soir de France 2, où il a eu droit à une longue interview, qu'il a déclaré: « Il est probable et très probable que Tesla fera quelque chose de très important en France dans les années à venir. » Ce qui signifie qu'il est en train de faire

monter les enchères auprès du gouvernement français.

En fait, la partie la plus intéressante de l'interview a été celle où la journaliste lui a demandé s'il se voyait président des États-Unis. Musk a alors répondu: « Les gens imaginent que le président des États-Unis est dans un poste extrêmement puissant. Mais c'est comme être capitaine d'un très grand bateau avec une toute petite rame ou un petit gouvernail. » À la journaliste, qui a immédiatement réagi en disant: « Vous êtes en train de me dire que vous êtes plus puissant que le président des États-Unis? », Musk a répondu par un éclat de rire: « Disons que je ne peux pas déclarer la guerre. »

Évidemment, il y a là une grande part de mise en scène. Mais les capitalistes les plus riches, comme Musk, ont une puissance considérable et, collectivement, ils dominent l'État américain qui est à leur service. Les États impérialistes de second rang, comme la France, sont bien sûr tout autant au service de la même classe sociale et leurs dirigeants sont prêts à se mettre à plat ventre pour avoir un regard de Musk.

Pierre Royan

Autorité de la concurrence: mise en garde ou farce?

Benoît Cœuré, président de l'Autorité de la concurrence, a émis une mise en garde contre les entreprises qui profiteraient du contexte inflationniste pour gonfler leurs profits.

Dans le même temps, Cœuré expliquait que l'inflation vient, pour les deux tiers, des entreprises qui « augmentent leurs prix au-delà de leurs coûts ». En clair, ces entreprises profitent de la hausse des prix pour en rajouter, afin de faire croître leurs profits. Alors, pour sembler combattre cette évolution, Benoît Cœuré dit chercher à s'en prendre à celles qui s'entendent sur les prix.

Mais, dans la réalité du monde capitaliste, toutes les entreprises cherchent à profiter des situations pour accroître leurs profits. C'est même leur raison d'être, le moteur interne du système. Les entreprises en position de monopole ou quasi-monopole non seulement repercutent l'augmentation du prix des matières premières sur les prix de vente, mais elles en profitent pour augmenter les prix car elles ont la latitude pour le faire, étant moins soumises à la concurrence. Éventuellement, elles s'entendent entre elles pour monter les prix ou raréfier la production. Et, finalement, ce

sont les profits qui créent l'inflation.

Devant cette loi inhérente au capitalisme, dans laquelle la concentration des marchés et le pouvoir des monopoles contribuent à fabriquer la vie chère, Benoît Cœuré assure, avec aplomb, que l'Autorité de la concurrence « a les instruments pour sanctionner même sévèrement ». L'année dernière, 468 millions d'euros d'amendes ont été infligées, déclare-t-il. Mais les comportements des capitalistes ont-ils changé pour autant? Il n'y a qu'à faire les courses au supermarché ou regarder le montant des factures pour constater l'inefficacité de ces mesures.

Cette institution, présentée comme défendant les intérêts des consommateurs, est aux ordres du gouvernement et ne sert en fait qu'à tenter d'arbitrer les différends entre capitalistes.

Ceux-ci font la pluie et le beau temps et les froncements de sourcils de Benoît Cœuré ne leur font certainement pas peur.

Joséphine Sina

Programmation militaire: l'avenir qu'ils nous préparent

Le 7 juin, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030.

Tant sur les plans industriel, militaire, financier que juridique, ce texte entend répondre à ce qu'il appelle « les menaces prévisibles à l'horizon 2035-2040, notamment – mais pas exclusivement – à la lumière du conflit en Ukraine ».

Outre l'explosion des moyens pour le budget militaire – sur 2024-2030, 413 milliards d'euros lui seront sacrifiés –, l'armée recrute. Si les hôpitaux et les écoles manquent d'effectifs, ceux de la Défense vont progresser de 6 400 emplois d'ici 2030, pour atteindre 270 000 équivalents temps plein. Le nombre de réservistes opérationnels de l'armée, actuellement de 40 000, va lui être porté à 80 000 en 2030 et 105 000 au plus tard en 2035, « pour atteindre l'objectif, y compris en outre-mer, d'un militaire de réserve pour deux militaires d'active ».

Une « réserve opérationnelle industrielle » sera créée, mettant environ 2 000 personnes à disposition des industries pour

faire face à un conflit de haute intensité.

Plusieurs chapitres de la loi sont consacrés aux « réquisitions pour les besoins de la défense et de la sécurité nationale ». Ainsi est prévue « la réquisition de toute personne, physique ou morale, et de tous les biens et les services nécessaires » par un simple décret en Conseil des ministres ou du Premier ministre. Cela concerne « toute personne physique présente sur le territoire national », quelle que soit sa nationalité, ainsi que « toute personne physique de nationalité française ne résidant pas sur le territoire national ». La peine encourue en cas de refus est un emprisonnement de cinq ans et une amende de 500 000 euros.

Il n'est pas de guerre possible sans embrigadement de la population, et de la jeunesse en particulier, promise au funeste destin de chair à canon. Le rapport annexé au projet de loi prévoit « le renforcement du



lien nation-armées », jugé indispensable à la « cohésion nationale », par une panoplie de dispositifs : « Service national universel, service militaire adapté, service militaire volontaire, organisation du tissu industriel, lien avec les collectivités territoriales et les établissements scolaires, participation accrue aux cérémonies patriotiques », etc.

Tous ces dispositifs existent déjà. Il s'agit en fait d'un rappel qui montre que l'État se prépare sérieusement à une situation de guerre et à la mise au pas

de la population, avec ou sans consentement, comme elle prévoit le passage à ce qu'elle appelle d'ores et déjà une « économie de guerre ».

Le capitalisme se montre prêt à organiser une nouvelle fois la marche à la barbarie, après les deux premières guerres mondiales

et les innombrables guerres menées dans les pays pauvres. La seule réponse est de préparer le renversement de cette organisation sociale anachronique, assoiffée de sang et de profits, en refusant toute union sacrée avec les gouvernants.

Christian Bernac

La blague de l'avion décarboné



Après le plomb changé en or et l'élixir d'éternelle jeunesse, Macron donne dans le mythe de l'aviation décarbonée. Des innovations devraient ainsi permettre à l'industrie aéronautique d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Et il faudrait y croire ?

Électriques ou à hydrogène, volant aux agrocarburants, les capitalistes de l'aéronautique ne sont pas avares d'approximations pour vanter les avions verts. Responsable de 3 à 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le secteur aérien se veut pourtant vertueux, en tout cas suffisamment pour en convaincre le président, généreux avec l'argent public.

Sur les prochaines années, 300 millions d'euros seront versés aux constructeurs censés concevoir des avions plus légers, équipés de nouvelles motorisations. Macron promet en outre 50 millions pour de petits

avions hybrides. Quant aux agro-carburants, autre volet permettant aux industriels de se draper de vert, ils ont bien des effets néfastes pour l'alimentation de la population et pour la biodiversité, ainsi qu'un rapport de la Cour des comptes l'a souligné il y a six mois.

Cela n'aura pas dissuadé Macron d'annoncer une enveloppe de 200 millions d'euros d'aides aux capitalistes du secteur, notamment pour l'installation d'une usine de carburants durables dans les Pyrénées-Atlantiques. Une bonne nouvelle, sinon pour la planète, du moins pour TotalEnergies.

Viviane Lafont

Macron-MBS : pour quelques Rafale de plus...

Vendredi 16 juin, le président Macron a déployé le tapis rouge pour Mohammed Ben Salman, dit MBS, l'héritier du trône de l'Arabie saoudite.

Depuis l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, démembré dans le consulat saoudien d'Istanbul en 2018, c'est la deuxième fois que Macron invite le dictateur à l'Élysée.

Le président ne s'est même pas donné la peine de faire semblant de dénoncer la centaine d'exécutions capitales par an, ni celles annoncées de sept jeunes hommes accusés de terrorisme, dont l'un avait douze ans au moment de son arrestation. Quant à la guerre au Yémen menée par l'Arabie saoudite, qui a fait près de 400 000 morts, avec des armes françaises, Macron n'a pas eu l'hypocrisie d'y faire la moindre allusion, tant il est vrai qu'elle a contribué à l'enrichissement de Dassault et

autres marchands d'armes.

Macron se fait donc fort de devancer d'autres pays européens pour passer de nouveaux marchés et renforcer ses liens avec cette dictature riche en pétrole, dans un contexte où la guerre en Ukraine rend cette ressource plus chère. D'autant que le gouvernement américain est en léger froid avec son allié du Golfe, depuis que l'Arabie saoudite a baissé sa production de pétrole pour en maintenir le prix, alors que les États-Unis puisaient dans leurs stocks pour le faire baisser. Ben Salman en a d'ailleurs rajouté en se gardant de condamner l'invasion de l'Ukraine et en montrant également une certaine indépendance à l'égard des États-Unis en se

rapprochant de l'Iran, leur ennemi déclaré.

Pour Ben Salman, se faire recevoir par le gouvernement français est une nouvelle manière de faire monter les enchères auprès de l'allié américain. MBS a aussi la volonté d'organiser en 2030 l'Exposition universelle à Ryad et vient défendre sa candidature. Quant à Macron, enfoncer un coin dans les relations entre l'Arabie saoudite et les États-Unis n'est pas pour lui déplaire, d'autant qu'il compte bien remporter de nombreux marchés, y compris dans la future Exposition universelle si elle a lieu à Ryad.

Rien ne sépare une dictature sanguinaire d'une prétendue démocratie quand les intérêts économiques sont en jeu.

Aline Urbain

Soulèvements de la terre: **une dissolution arbitraire**

Après des semaines de menaces, le gouvernement est passé aux actes en annonçant la dissolution du mouvement écologiste les Soulèvements de la terre (SLT), qu'il accuse d'appeler à des actions violentes.



Mardi 20 juin, le jour où Darmanin annonçait cette dissolution à l'Assemblée, une quinzaine de militants de SLT ont été arrêtés par la police antiterroriste sur l'ancienne ZAD de Notre-Dame des Landes où ils vivent, accusés d'avoir

saccagé une cimenterie Lafarge près de Marseille en décembre dernier.

SLT est un regroupement d'organisations, parmi lesquelles la Confédération paysanne ou Extinction-Rébellion. Constitué en 2021 sur la ZAD de Notre-Dame

des Landes, il attire et regroupe des militants estimant que l'urgence écologiste nécessite de passer à des actions radicales, y compris des sabotages, contre les projets qu'ils estiment nuisibles pour l'environnement ou la planète. SLT faisait partie des organisateurs de la manifestation du 25 mars contre la méga-bassine de Sainte-Soline, violemment réprimée par la police. Il a encore appelé le 17 juin à manifester contre la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin, manifestation interdite par le préfet de Savoie et qui a donné lieu à des affrontements.

Les premières menaces de dissolution lancées par Macron et Darmanin en mars dernier, après la manifestation de Sainte-Soline, ont contribué à populariser SLT. Ainsi plus de 80 000 personnes, dont des

personnalités comme Cyril Dion, Annie Ernaux ou Adèle Haenel, ont signé une pétition affirmant : « *Nous sommes les Soulèvements de la terre.* » Et l'annonce de cette dissolution arbitraire a provoqué, bien logiquement, de nombreuses réactions d'indignation contre des ministres qui traitent des militants écologistes ou politiques comme des criminels.

Macron et Darmanin jouent les hommes d'ordre et font les fiers-à-bras en dissolvant une organisation d'écologistes radicaux. Ils envoient leur police antiterroriste arrêter et placer en garde à vue quinze personnes accusées d'une action contre le groupe Lafarge. Mais ils n'avaient rien à redire quand ce même groupe Lafarge versait des millions d'euros aux terroristes de Daesh pour continuer à faire fonctionner leur usine en Syrie. Pire, les services

secrets français ont été complices de cette opération.

Pour défendre les intérêts de leurs capitalistes partout sur la planète, les dirigeants politiques sont prêts à user du terrorisme d'État. Quand, à tort ou à raison, des militants inquiets et révoltés par les menaces environnementales ne voient pas d'autre solution pour agir que cette forme de sabotage et d'affrontement direct avec la police, ce sont eux que ces politiciens accusent de terrorisme. Au fond, une telle politique ne peut qu'alimenter la révolte et l'engagement d'un nombre croissant de femmes et d'hommes prêts à combattre ce système. C'est la réaction qu'il faut espérer, en faisant tout pour que ces révoltés se tournent vers les idées communistes révolutionnaires.

Xavier Lachau

Lyon - Turin: une ligne qui fait des dégâts

Samedi 17 juin, plusieurs milliers de manifestants se sont retrouvés dans la vallée de la Maurienne pour affirmer leur opposition à la construction de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin.

Lancé en 1992, le projet, devenu à partir de 2005 un chantier pharaonique et coûteux, suscite la colère de mouvements écologistes et d'habitants, qui en dénoncent les dangers autant que les incohérences.

La manifestation avait été interdite sous prétexte de possibles débordements et des dizaines de manifestants italiens avaient été empêchés de passer la frontière. Malgré tous ces obstacles, 3 000 à 5 000 personnes ont manifesté, reprenant le drapeau « *No tav* » (Non au train à grande vitesse, en italien) des opposants italiens à la ligne ferroviaire.

L'opposition à la ligne Lyon-Turin s'est effectivement développée en Italie dès 2005. Elle a donné lieu à une véritable mobilisation populaire, regroupant les habitants de la vallée de Susse, mais aussi des jeunes, des travailleurs venus de Turin. Les cortèges coupant la circulation sur l'autoroute, les occupations de chantier, les manifestations, regroupant

pour certaines des dizaines de milliers de personnes, se sont succédé.

Il s'agissait de protester contre les dégâts sur l'environnement et les nuisances pour les habitants de cet énorme chantier dans une vallée étroite où passent déjà une autoroute, des routes secondaires fréquentées et où, comble de l'ironie, existe déjà une ligne ferroviaire sous-utilisée. Les manifestants protestaient aussi, et peut-être surtout, contre un projet imposé d'en haut, sans concertation et sans tenir compte de leurs besoins, à commencer par l'amélioration des liaisons ferroviaires locales, les habitants de la vallée étant nombreux à aller travailler à Turin.

Au fil des ans, ceux qui veulent faire passer les opposants pour des réactionnaires hostiles à tout progrès n'ont pas lésiné sur les arguments mensongers, du prix « contenu » au « grand intérêt écologique ». En ce qui concerne le coût, estimé à 12 milliards d'euros en



2002, il était déjà réévalué à plus de 26 milliards en 2012. Par rapport aux estimations initiales, le coût du seul tunnel, avec près de 162 kilomètres de galeries à creuser, a augmenté de 85 %, note le rapport de 2020 de la Cour des comptes européenne!

Même mensonge quant à l'aspect écologique : la nouvelle ligne était présentée comme la fin des norias de poids-lourds passant sur l'autoroute, grâce aux trains de marchandises. Pourquoi ne pas les faire passer sur l'ancienne ligne, dont les tunnels et autres ponts et viaducs sont déjà réalisés, en la modernisant? À en croire les études de 2001

de la société en charge du TAV, le trafic marchandise de l'ancienne ligne devait être saturé dès 2010, ce qui aurait rendu la nouvelle ligne à grande vitesse obligatoire. Or, non seulement il n'y a pas de saturation de l'ancienne ligne, mais la circulation de marchandises y est même en baisse!

Côté français, la Cour des comptes relevait dès 2003 que le choix de réaliser une nouvelle ligne avait été fait sans examiner « *de manière approfondie d'autres solutions alternatives, moins coûteuses, qui ont été écartées.* » « *Si les milliards pleuvent, c'est que quelqu'un en profite,* » faisait

remarquer un manifestant en vallée de Maurienne. C'est bien pour profiter de cette manne que les politiciens locaux favorables au Lyon-Turin réclament à grands cris que le gouvernement s'engage sur le tracé de la ligne entre Lyon et Saint-Jean-de-Maurienne, qui n'est pas encore arrêté. Ils veulent pouvoir commencer à parler affaires localement. Nul doute que ces revendications-là seront entendues par le gouvernement, dont les grands travaux, quel que soit l'enrobage servi à la population, servent d'abord les intérêts de la bourgeoisie grande et petite.

Nadia Cantale



SNU : embrigadement de la jeunesse

Dès l'année scolaire prochaine, le service national universel (SNU) pourra être fait sur temps scolaire, a confirmé le 15 juin la secrétaire d'État à la Jeunesse, Sarah El Haïry.

Le gouvernement avance dans la préparation de la jeunesse à la guerre. En février 2022, un rapport présenté à l'Assemblée expliquait qu'il fallait poursuivre « les efforts en faveur du renforcement du lien armées-nation et en formant effectivement les professeurs aux enjeux de défense » et « encourager la montée en puissance du SNU ».

Il s'agit d'un stage de douze jours qui sera proposé au volontariat aux élèves de seconde. Il sera rythmé par des levers de drapeau, des activités physiques, des ateliers sur les « valeurs de la république », autrement

dit des cours d'embrigadement militaire. Le gouvernement n'a pas encore choisi de rendre cette mesure obligatoire, essentiellement pour des raisons budgétaires, mais il tient à introduire au plus vite cet embrigadement nationaliste dans les lycées. Les travailleurs conscients doivent s'opposer à cette mise au pas croissante.

En revanche, l'engrenage guerrier qui se met en place nécessiterait que l'ensemble de la population s'initie au maniement des armes... dans le but de renverser la classe dominante qui prépare des catastrophes.

Thomas Baumer

Harcèlement à l'école : réponse a minima

En matière de réponse gouvernementale aux violences répétées dont peuvent être victimes des élèves à l'école, on connaissait les numéros verts, les applications, les guides à distribuer dans les établissements, les ateliers de sensibilisation, les formations et autres stages à l'intention du personnel éducatif, les assises nationales et bien sûr les communications en forme de déclarations aussi tonitruantes qu'elles sont inefficaces. Le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse a allongé la liste.

Le 11 juin, Pap NDiaye enjoignait « aux principaux des 7000 collèges de France d'organiser une heure de sensibilisation sur la thématique harcèlement et réseaux sociaux pour les 3,4 millions

de collégiens ». Quand ? Tout de suite : « Dans la semaine du 12 au 16 juin 2023. » Voilà comment on résout les problèmes rue de Grenelle.

Le ministre le sait, ce qu'il faudrait a minima pour prévenir les agressions à l'école ce sont des infirmières, des médecins, des assistants sociaux, du personnel en nombre suffisant pour avoir le temps d'écouter et de parler avec les jeunes concernés. Bref, il faudrait des moyens financiers et humains au service du public. Mais visiblement cela n'est pas écrit dans le cahier des charges du ministère de l'Éducation, pas plus que dans celui d'un quelconque gouvernement au service de la bourgeoisie.

Sophie Gargan

Vaulx-en-Velin : contre la fermeture de deux classes

Alors qu'un rapport de l'Éducation nationale révélait cette année que les effectifs des classes sont plus élevés en France que dans le reste de l'Union européenne, le gouvernement prévoit encore la suppression de 2 000 postes d'enseignants pour la rentrée prochaine.

En ce moment, les inspecteurs d'académie annoncent les fermetures de classes prévues à la rentrée, ce qui provoque la colère des parents d'élèves. À Vaulx-en-Velin (Rhône), des parents ont ainsi organisé le 19 juin un rassemblement devant l'école élémentaire Frédéric-Mistral. Dans cette école classée REP+ (réseau d'éducation prioritaire) en raison des difficultés sociales du quartier, la suppression de deux postes est programmée : un poste de CP-CE1, pour quatorze élèves en moins, et un poste de CE2-CM1-CM2, alors que le nombre d'élèves attendus est en hausse ! Pour ces niveaux scolaires, les enseignants devraient travailler dans des classes surchargées de 26 à 29 élèves, et presque tous en double niveau. Cela dégradera les conditions d'apprentissage, ce que dénoncent les parents d'élèves : « Ceux qui sont en difficulté vont

décrocher. » Les enfants, les premiers concernés, ont également scandé des slogans avant l'ouverture de l'école devant les journalistes venus assister au rassemblement : « Classes surchargées, personne pour m'aider ! » ou encore « Laissez-nous travailler, non aux classes fermées ! »

Ceux qui décident des fermetures de classes préfèrent ne pas regarder cette réalité. L'inspecteur de l'Éducation nationale a d'ailleurs refusé d'indiquer

les seuils d'ouverture et de fermeture de classes lors du dernier conseil d'école. Alors que le ministère ne manque pas d'imagination pour inventer des formules aussi creuses que « l'école de la réussite », les enseignants se sont entendu répondre que les fermetures se justifiaient par les résultats satisfaisants de l'école lors des évaluations nationales !

La mobilisation ne fait que commencer. Une pétition en ligne lancée par les parents d'élèves a déjà obtenu plus de 400 signatures, et les enseignants ont annoncé qu'ils seraient en grève à partir de la rentrée scolaire pour exiger une réouverture de classe.

Correspondant LO



Plan piscines : une goutte d'eau

Santé publique France rappelle que les 1 000 noyades annuelles, dont la moitié en été, sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante pour les moins de 25 ans.

Le ministère de la Santé lance à ce propos une campagne de prévention : il conseille de surveiller les enfants à la piscine et en bord de mer. Le gouvernement essaie ainsi de culpabiliser les parents alors que, si beaucoup d'enfants ne savent pas nager et courent des risques accrus de noyade, l'État en est en grande partie responsable.

Il manque des piscines un peu partout, et particulièrement dans les villes populaires, ce qui restreint les possibilités pour le système scolaire d'enseigner la natation efficacement. La Seine-Saint-Denis, un des départements où la population est la plus pauvre, compte quatre fois moins de mètres carrés de

piscine par habitant que la moyenne nationale. Elle a lancé un « plan piscines » doté de 35 millions d'euros, ce qui est peu comparé aux 174 millions que coûtera, au bas mot, la construction à Saint-Denis du centre aquatique olympique pour les Jeux de 2024, qui ne permettra certainement pas à tous les petits banlieusards d'apprendre à nager.

Dans certaines classes, moins de la moitié des enfants savent nager. Les autres sont, soit privés de ce loisir, et de la fraîcheur qu'il procure en été, soit le pratiquent en risquant leur vie.

Les communes et intercommunalités sont en première ligne dans la gestion des piscines. Elles sont tentées de faire des économies

sur ce qu'elles jugent non essentiel, en réduisant les horaires d'ouverture. Leur manque de moyens, ne serait-ce que pour l'entretien et la maintenance de ce qui existe, met aussi des équipements nautiques à l'arrêt trop souvent pour de longs mois, entravant un peu plus la pratique de la natation.

Des collectivités confient aussi leurs piscines en délégation à des entreprises comme Vert-Marine qui, en septembre 2022, a soudainement fermé une trentaine de centres nautiques pour faire des économies de chauffage.

À écouter le gouvernement, le sport est une grande cause nationale à un an des Jeux olympiques. Le sport business l'est certainement ; le sport populaire, quant à lui, est méprisé.

Lucien Détroit

Grèce : les frontières tuent

Dans la nuit du mardi 13 juin, un vieux bateau de pêche surchargé, transportant plus de 700 migrants, a fait naufrage en Méditerranée, au large du Péloponnèse.

Une centaine de survivants, une centaine de corps retrouvés et 500 disparus, dont beaucoup de femmes et d'enfants entassés à l'intérieur du bateau : c'est le naufrage le plus meurtrier depuis des années.

Ce drame est surtout le résultat d'une politique délibérée, un crime dont les auteurs sont, bien au-delà des passeurs, les gouvernements européens et leur législation contre les migrants.

Tous sont responsables et coupables, à commencer par les autorités grecques. Les responsables de la garde côtière ont commencé par récuser « toute erreur opérationnelle dans la recherche et le sauvetage » et par affirmer que les migrants avaient refusé

leur aide et voulaient continuer leur route vers l'Italie. Or, selon une analyse de la circulation dans la zone rapportée par la presse, le bateau serait resté plusieurs heures au même endroit avant de couler en pleine nuit, en dix à quinze minutes.

Comment croire, à la vue de l'entassement sur le bateau, que ses passagers n'avaient pas besoin d'aide ?

On ne saura peut-être pas ce qui s'est passé exactement, mais le gouvernement grec a soutenu officiellement cette version, se contentant de déplorer l'événement et d'annoncer trois jours de deuil national, suprême hypocrisie de sa part, sans doute pour calmer l'émotion dans la population et les critiques,

en pleine campagne pour le second tour des élections législatives.

Le gouvernement s'en est pris aussi aux prétendus passeurs : neuf rescapés ont été arrêtés et devaient être présentés au tribunal le 19 juin. Coupables ou non ? Et de quoi exactement ? Cela aussi va occuper les médias et une partie de l'opinion.

Le chef du gouvernement grec, Mitsotakis, ne fait qu'appliquer avec un zèle appuyé, comme Meloni en Italie et bien d'autres politiciens proches de l'extrême droite, les mesures prises par l'Union européenne et les accords conclus par les uns et les autres.

Pour les dirigeants des pays riches de l'Europe, il s'agit de se protéger de l'afflux des pauvres. Ils voudraient faire faire le sale travail par d'autres pays, du sud, moins riches, les payer pour dresser



Manifestation du 15 juin, «Ouvrez les frontières».

des murs et construire des camps, en mettant sur pied Frontex, une agence de surveillance des frontières plus connue pour fermer les yeux sur les push-back, ces renvois illégaux de migrants, que pour son aide à sauver des vies : tout cela, c'est leur œuvre criminelle.

Il reste le désespoir des rares survivants, des parents des victimes, au pays ou installés en Europe, car beaucoup de victimes allaient rejoindre un proche installé en Angleterre, aux Pays-Bas, en

Allemagne. Il reste des milliers de morts : depuis 2014, près de 34 000 personnes ont disparu en Méditerranée, selon l'Office international pour les migrations (OIM).

Il reste surtout la colère de tous ceux qui, en Grèce et ailleurs, pensent qu'un monde de libre circulation pour tous, quelle que soit son origine, serait le seul viable : un monde débarrassé des frontières et du système qui les a créées et qui les maintient.

Sylvie Maréchal

Il y a noyé et noyé

De la marine américaine jusqu'à l'Ifremer de Marseille, les grands moyens ont été mis pour rechercher un petit sous-marin de loisir affrété par un riche oisif pour explorer l'épave du Titanic. Les médias des pays riches en ont fait leurs gros titres, car dans ce monde, on ne laisse pas les gens se noyer...

À moins, évidemment, qu'il ne s'agisse de migrants, comme les cinquante qui voulaient gagner l'Europe. Eux ont pu être abandonnés par les garde-côtes et noyés dans les cales de leur chalutier pourri, sans que la bonne conscience des dirigeants de l'Union européenne soit en quoi que ce soit ébranlée.

Parias et invisibles

En 2021, le gouvernement grec de Mitsotakis a estimé que la Turquie était devenue un « pays sûr pour les demandeurs d'asile originaires de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh et de Somalie », car selon le ministre grec des Migrations ils n'y risquent pas « d'être menacés en raison de leur race, de leur religion ou leur nationalité ». Leurs ressortissants devaient donc y être immédiatement renvoyés.

C'était la suite de la longue tractation entre l'Union européenne et le gouvernement d'Erdogan, celui-ci acceptant, moyennant finances de garder chez lui le maximum de réfugiés. Or, depuis, la Turquie refuse les réadmissions.

Tous les migrants des pays cités, et ils étaient majoritaires sur le navire qui a coulé le 14 juin, sont systématiquement rejetés de Grèce sans pour autant pouvoir retourner en Turquie. Aucune protection ne leur est accordée ; leur demande d'asile étant rejetée sans examen de fond, ils restent dans l'illégalité, parfois officieusement tolérés dans des camps où ils ne sont pas sûrs d'être nourris, comme le dénonce l'avocate d'une ONG.

Souvent, à peine débarqués en Grèce, ces migrants sont les principales victimes des « push-back » ces renvois illégaux effectués y compris avec la complicité des gardes côtes.

S. M.

Ouganda : terreur et misère

41 personnes, dont 37 étudiants, ont été assassinées, parfois brûlées vives, dans la nuit du 16 au 17 juin par le groupe djihadiste ougandais ADF (Forces démocratiques alliées), lié à l'État islamique.

Ce groupe est une des nombreuses bandes armées qui écumant la plus grande partie de l'Afrique centrale. Les organisations internationales en recensent 130.

L'ADF existe depuis 1995. Il s'était alors constitué par la fusion de plusieurs mouvements d'opposition armée au président ougandais Yoweri Museveni, auxquels se sont amalgamés des soldats des Forces armées zaïroises reconvertis dans tous les trafics, ainsi que d'anciens membres de l'armée des génocidaires hutus ayant fui au Congo. Opérant principalement à la frontière de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda, l'ADF sème la terreur parmi les populations des deux pays.

En février 2022, l'attaque

par le groupe du village congolais de Kikura avait fait 20 morts. À la mi-mars suivante, une trentaine de personnes avaient été assassinées dans le Nord-Kivu. 52 personnes avaient été tuées dans six villages. Les armées congolaise et ougandaise ont mené des actions conjointes contre le groupe, jusqu'à ce que les Congolais partent affronter une autre bande du même acabit, le M23. Mais, de toute façon, les troupes régulières n'ont jamais été une protection pour les villageois. Quand ils ne sont pas une menace pour eux, les soldats ougandais ou congolais les abandonnent à leur sort pour s'occuper de leurs petites affaires.

La contrebande de café, de bois et d'or est la principale

source de financement des ADF, et les officiers des armées officielles en sont un des maillons, au même titre que les tueurs des bandes armées. On estime que 90% de l'or extrait en RDC est exporté vers les pays voisins, Ouganda et Rwanda, pour y être raffiné et partir dans les pays du golfe Persique. C'est à ce genre d'opérations que se consacrent les dirigeants ougandais, chapeautés par le dictateur Yoweri Museveni, qui en est à son sixième mandat. Ils collaborent aussi avec Total pour obliger les paysans à quitter leurs terres sur lesquelles la multinationale pétrolière veut faire passer son gazoduc géant.

Une population vivant dans la terreur et la misère : tel est l'aboutissement de 70 ans de colonialisme britannique, suivis de 60 ans d'indépendance sous la botte de l'impérialisme.

Daniel Mescla



Devant le lycée, après l'attentat.

STRINGER/REUTERS

Israël-Palestine : l'escalade meurtrière de Netanyahu

Après que l'armée israélienne a pénétré, lundi 19 juin, dans la ville de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, des combats particulièrement violents ont éclaté, faisant six morts, dont un adolescent de 15 ans, et plus de 90 blessés du côté palestinien.

De telles opérations militaires ont lieu quasiment quotidiennement en Cisjordanie mais, pour la première fois depuis la fin de la seconde Intifada, au début des années 2000, un hélicoptère israélien a tiré des missiles sur des quartiers d'habitation situés dans une zone densément peuplée, à proximité d'un camp palestinien où vivent plus de 23 000 personnes.

La ville de Jénine est située dans une zone dite autonome, censée être administrée par l'Autorité palestinienne (AP) mise en place après la signature des accords d'Oslo en 1993. En réalité, plus que jamais, l'armée israélienne agit à sa guise. La répression à l'encontre des Palestiniens s'est aggravée depuis l'arrivée au pouvoir, en décembre, d'un gouvernement

de coalition formé avec des partis de l'extrême droite ultranationaliste et religieuse. Le ministre des Finances, Bezalel Smotrich, dirigeant du Parti sioniste religieux, a appelé l'armée à mener une « campagne de large envergure » en Cisjordanie. Cette politique n'a fait qu'alimenter une escalade de violence qui a causé la mort d'au moins 164 Palestiniens et 21 Israéliens depuis le début de l'année.

À la violence de l'armée s'ajoute la colonisation, que le gouvernement prévoit d'accélérer. Dimanche 18 juin, Smotrich s'est vu attribuer

les pleins pouvoirs pour planifier la construction de colonies juives. Il entend ainsi doubler le nombre de colons en Cisjordanie, qui sont 700 000 actuellement, dont 229 000 à Jérusalem-Est. Selon l'un des représentants de l'ONG israélienne La Paix maintenant, grâce aux nouvelles mesures, « construire des logements dans les colonies de Cisjordanie sera presque aussi simple que dans les villes du centre du pays comme Tel-Aviv ou Haïfa ».

Enfin, comme il s'y était engagé vis-à-vis de ses alliés d'extrême droite, Netanyahu s'est lancé dans une réforme du système judiciaire. Celle-ci prévoit notamment le renforcement des pouvoirs du Parlement au détriment de la Cour suprême, institution à laquelle les mouvements religieux se sont heurtés à plusieurs reprises en cherchant à étendre leur emprise sur la vie sociale.

Depuis le mois de janvier, des dizaines de milliers d'opposants à cette réforme se sont retrouvés à manifester chaque semaine, tous les samedis, dénonçant à juste titre l'évolution vers un régime de plus en plus autoritaire, soumis aux forces politiques les plus réactionnaires. Face

à une mobilisation qui a trouvé des soutiens dans de très nombreux milieux, y compris au sein de l'appareil d'État et de l'armée, Netanyahu a été contraint, fin mars, de décréter une « pause ». Soumis à la pression de ses alliés d'extrême droite, il vient d'annoncer le 18 juin la relance, « de manière unilatérale », de son projet de loi.

Pour pouvoir se poser en garant de la sécurité des Israéliens, Netanyahu ne manque aucune occasion de faire monter les tensions avec les Palestiniens. Cela contribue certainement à expliquer la violence mise en œuvre ces derniers jours par l'armée israélienne. Cette politique ne peut qu'alimenter une escalade toujours plus meurtrière et conduit les Israéliens eux-mêmes dans une impasse. « Nous ne laisserons pas Ben-Gvir [ministre israélien de la Sécurité nationale, d'extrême droite] s'en tirer avec des meurtres dans la société arabe », pouvait-on lire sur une pancarte tenue par un manifestant israélien. C'est dans cette voie que réside l'espoir d'un avenir qui verrait Juifs et Palestiniens vivre en paix sur le même territoire.

Marc Rémy



Tirs de missiles israéliens sur Jenine, le 19 juin.

Afrique : vers une crise de la dette

La remontée des taux d'intérêt des banques centrales occidentales, parce qu'elle renchérit le coût de tous les emprunts et permet aux financiers de durcir les conditions auxquelles ils acceptent de prêter, menace plusieurs États africains.

Ces États sont loin d'être les plus endettés au monde. Ainsi la dette des 48 pays d'Afrique subsaharienne représente 57% de leur PIB, bien loin des niveaux d'endettement des États-Unis (120% du PIB) ou de la France (100%). Ces mêmes pays remboursent chaque année en intérêts 21 milliards de dollars, la somme qui a été mise sur la table en une seule nuit pour renflouer la Silicon Valley Bank en Californie ! Et pourtant, ces États peinent à renouveler leurs emprunts, les agences de notation liées aux banques dégradant leur note. Huit États, dont l'Éthiopie, le Kenya, le Congo-Brazzaville, sont jugés en surendettement par le FMI, tandis que la Zambie et le Ghana ont déjà fait faillite.

La faillite et le sur-

endettement obligent les gouvernements à se tourner vers le FMI ou la Banque mondiale pour obtenir un étalement ou une réorganisation de leur dette. La contrepartie exigée est toujours dramatique : réduction des subventions aux produits alimentaires de base, instauration de taxes et d'impôts, licenciement de milliers de fonctionnaires, concession à des groupes occidentaux d'infrastructures portuaires, d'usines ou de mines nationales. Ce régime sévère a saigné la population de plusieurs pays africains dans les années 1980-1990.

Les créanciers du continent africain, à 60% des banques et autres organismes financiers privés, comme JP Morgan ou Black Rock, et à 40% des États, font

aujourd'hui les difficultés pour continuer à prêter. Dans cette période de crise, alors que les échanges internationaux ont ralenti, ils veulent moins encore que par le passé investir dans des infrastructures ou des usines. Même la Chine, qui détient seulement 8% de la dette des États africains mais était présentée sans rire par les commentateurs occidentaux comme la nouvelle sangsue de l'Afrique, a réduit ses prêts et ses projets.

La remontée des taux d'intérêt en Europe et aux États-Unis incite les financiers à prêter d'abord aux États impérialistes, qui mobilisent des milliers de milliards de dollars au nom de la transition énergétique et de la relocalisation pour arroser leurs capitalistes. Avec des taux de plus en plus élevés, même quand ils ne sont pas menacés de faillite, les États africains doivent consacrer une part de plus en plus grande de leur budget à rembourser leur

dette, autant d'argent qui manque cruellement pour la santé ou l'éducation.

Les 22 et 23 juin, Macron organisait à Paris un « sommet pour un nouveau pacte financier mondial », pour discuter justement de la dette des pays pauvres confrontés, en plus, aux effets du réchauffement climatique. Sa préoccupation est d'éviter la faillite des banques occidentales. La population africaine, sommée de payer une dette qui enrichit les financiers de toute la planète, ne peut attendre que



de nouveaux coups des dirigeants impérialistes qui prétendent alléger son fardeau.

Xavier Lachau

Retraites : 64, 67, 70 ans, c'est toujours non !

Avant même que le Conseil d'orientation des retraites, le COR, ait publié son rapport annuel 2023, les commentateurs publiaient ses conclusions. Les divers régimes de pension devraient rester, selon les experts, durablement en déficit, malgré la contre-réforme imposée contre la volonté de l'immense majorité de la population travailleuse.

Ainsi, quel que soit le scénario proposé par le COR, le système des retraites vu au travers des lunettes patronales serait donc dans

le rouge dès 2024, et ce jusqu'en 2045 voire 2070 ! Selon les experts, la génération née en 1984 pourrait être légèrement gagnante

sur le total des pensions perçues, comparé à ce qu'elle aurait touché avant la réforme. Mais ce serait loin d'être le cas pour la génération 1966, qui y perdrait 1 %, et pour « les personnes au chômage avant la retraite [qui] seraient les plus perdantes ». Monsieur de la Pallice l'aurait deviné : en reculant l'âge de départ, les chômeurs resteront plus longtemps... chômeurs, et

non retraités !

Certains commentateurs vont jusqu'à citer en contrepoint un effet qu'ils jugent positif de la réforme. Mécaniquement, elle devrait limiter chaque année l'augmentation du nombre de nouveaux retraités. Une projection estime qu'il y aurait en 2030 environ 1,5 % de retraités en moins, du fait de la réforme, et 0,8 % en 2040. Il n'est pas dit si la différence serait faite de vieux travailleurs épuisés, de vieux chômeurs désespérés ou de décès.

Une des réponses est dans le rapport, si l'on sait le lire. Dans le cas des agents territoriaux et hospitaliers, par exemple, il y aurait « besoin de financement sur toute la période et dans tous les scénarios ». Et en effet, rien qu'en embauchant jusqu'à

remplir les postes vacants que tous réclament, en augmentant considérablement leurs salaires très insuffisants, leur caisse de retraite, la CNRACL, serait à l'équilibre ! Autrement dit, une augmentation des salaires suffirait à combler le déficit des caisses, ce dont le gouvernement ne veut pas entendre parler.

Campé, croit-il, sur une position de force, le ministre délégué à l'Industrie commentait : « Heureusement qu'on a fait la réforme [...], elle va dans le bon sens et on verra ensuite. » C'est tout vu : la réforme des retraites, comme les autres attaques patronales et gouvernementales, est toujours rejetée, comme le seront tôt ou tard ceux qui les inventent.

Viviane Lafont



Manifestation retraites du 7 février 2023.

Santé : nouvelles attaques du gouvernement

Lors des Assises des finances publiques, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé de nouvelles attaques contre le système de santé. Il a cité les médicaments et les arrêts maladie sur lesquels faire 10 milliards d'économies par an d'ici 2027.

Le ministre va donc procéder à de nouveaux déremboursements de médicaments, ne faisant que poursuivre une politique menée depuis des années par tous les gouvernements de droite comme de gauche. Par exemple, depuis 2008, 50 centimes d'euros par boîte de médicament sont à la charge du patient dans une limite de 50 euros par an. Au final, le reste à charge pour les patients sera encore plus important et la tendance actuelle de millions de malades à renoncer à des soins et à des médicaments s'aggravera.

Contre les arrêts maladie, Bruno Le Maire affirme : « 8,8 millions ont été prescrits, en 2022, contre 6,4 millions

dix ans plus tôt. » La CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie) lui a immédiatement emboîté le pas en parlant d'arrêts de complaisance. Elle a ciblé plus de 6000 médecins (13 % des médecins généralistes) jugés « gros prescripteurs d'arrêts maladie » et a envoyé un courrier à 1000 d'entre eux, qui ordonneraient deux à quatre fois plus d'arrêts que leurs collègues. Elle leur demande de diminuer de 15 % le nombre d'arrêts de travail, sous peine de pénalités financières allant jusqu'à 9000 euros, et sans rire la CNAM va leur proposer des entretiens pour les aider à modifier leurs habitudes de prescription...

Cela fait déjà longtemps

que les arrêts maladie dits de complaisance sont visés par le gouvernement. En 2022, il avait voulu refuser les arrêts maladie prescrits par téléconsultation par un médecin autre que le médecin traitant, en vain d'ailleurs, car le Conseil constitutionnel avait invalidé cette mesure.

Accuser les médecins qui prescriraient trop, les menacer de sanction ou vouloir faire payer encore plus aux malades la prise en charge de leurs médicaments, ce n'est sûrement pas nouveau, mais cela reste parfaitement scandaleux. Il faut vraiment avoir le cynisme d'un Bruno Le Maire pour oser affirmer que « c'est pour continuer à protéger les plus fragiles », car bien évidemment ce sont ceux-là qui vont subir le plus les conséquences de ces mesures qui rendent encore plus difficile l'accès aux soins.

Cédric Duval

Dérembourser les soins pour soigner les profits

À partir d'octobre 2023, la Sécurité sociale va moins rembourser les soins dentaires : ceux qui l'étaient à hauteur de 70 % ne le seront plus qu'à 60 %.

Le gouvernement prétend que cela ne pénalisera pas les usagers, car les mutuelles vont payer la différence. Il ment encore une fois comme un arracheur de dents. D'une part, il sait très bien qu'aujourd'hui plus de 2,5 millions de travailleurs n'ont pas de mutuelle. D'autre part, les mutuelles ont déjà annoncé qu'elles répercuteraient ce changement en augmentant les cotisations de leurs assurés. Les travailleurs vont donc bien payer plus cher leurs soins dentaires, alors que ceux-ci sont déjà très mal remboursés et que près de 30 % des plus pauvres renoncent actuellement à aller chez le dentiste.

Comme d'habitude, l'État prend prétexte du déficit de 21 milliards d'euros en 2022 de la branche Maladie de la Sécurité sociale. Mais ce déficit provient essentiellement du pillage des groupes capitalistes, qu'il s'agisse des laboratoires pharmaceutiques, des entreprises qui fournissent le matériel médical, des

trusts du bâtiment qui construisent les hôpitaux, des banques qui prêtent l'argent, sans oublier ceux qui vendent les médicaments à des prix exorbitants par rapport à ce que leur coûte leur production. Ainsi l'un d'entre eux, Sanofi, a fait en 2022 plus de 10 milliards d'euros de profits.

Ce déficit provient aussi des dépenses liées au Covid, qui ont atteint plus de dix milliards d'euros en 2022, à cause du remboursement des tests de dépistage et des campagnes de vaccination, qui ont été encore une nouvelle opportunité pour les trusts de la santé de faire des profits faramineux.

Il serait plus que légitime que ces profits servent à rembourser ce déficit ! Bien au contraire, le remboursement des soins dentaires va coûter 500 millions d'euros aux travailleurs et à la population.

Il y a vraiment de quoi avoir plus qu'une dent contre tous ces capitalistes et leur État !

Arnaud Louvet

Angoulême : justice pour Alhoussein !

À Saint-Yrieix-sur-Charente, mercredi 14 juin à 4 heures du matin, Alhoussein Camara, un jeune Guinéen de 19 ans, a été tué par la police lors d'un contrôle.

Les circonstances exactes de la mort sont floues, d'autant qu'aucun témoin, à part les policiers, n'était présent. Alhoussein Camara n'était ni un délinquant ni un terroriste, mais un jeune qui se rendait sur son lieu de travail, une plateforme logistique de la banlieue d'Angoulême.

Cette mort a révolté nombre de jeunes de l'agglomération, qui ont commencé à manifester spontanément jeudi 15 et vendredi 16 juin. On pouvait lire sur les pancartes « Justice pour notre frère », « Aujourd'hui Alhoussein, donc demain c'est moi ». Un rond-point du centre-ville a été bloqué, ce qui a été l'occasion de constater les moyens policiers mis en place avec casques, gilets pare-balles et LBD, et la BAC de Bordeaux était venue en renfort. Deux manifestants ont été arrêtés et gardés à vue.

L'ambassadeur de Guinée est venu de Paris pour une marche blanche le samedi matin, appelant le millier de participants au calme et à attendre une décision de la justice. La mairie a organisé des réunions dans une cité d'Angoulême

en parallèle des manifestations. Ces diversions n'ont pas fonctionné, les habitants des quartiers connaissant bien la police, et sachant qu'ils pourraient être parmi les prochaines victimes. On pouvait alors voir ou entendre des slogans comme « Police assassins », et des pancartes « Pas de justice, pas de paix » et « Qui nous protège de la police ? » Les CRS ont empêché un cortège de se rendre sur le lieu de la mort d'Alhoussein et ont utilisé des lacrymogènes et des tirs de LBD pour disperser



Angoulême, le 17 juin.

un rassemblement de 200 personnes, blessant deux d'entre elles.

Les efforts de la municipalité et de l'ambassadeur visent à contenir la colère et à isoler les quartiers. Mais

la famille d'Alhoussein compte obtenir justice, et elle a raison. Pour cela il faudra maintenir la mobilisation, non seulement de la communauté guinéenne, mais de tous ceux qui sont

révoltés par ce crime de la police, qui s'inscrit dans l'atmosphère anti-migrants entretenue par le gouvernement et les démagogues de tout bord.

Correspondant LO

Viry-Châtillon : quand la police ment

En octobre 2016, 13 jeunes de la cité de la Grande Borne dans l'Essonne avaient été accusés d'avoir attaqué des policiers, certains d'entre eux furent gravement brûlés dans l'incendie de leur véhicule.

Ces jeunes avaient été condamnés à des peines très lourdes, mais finalement huit d'entre eux ont été acquittés en 2021 à la suite d'une enquête démontrant que la police avait falsifié les faits, notamment en tronquant les procès-verbaux. Pour

l'un d'eux, condamné à douze ans de prison, la police avait avancé des PV ne retenant aucune de ses protestations d'innocence, mais seulement qu'il aurait admis ne pas se rappeler s'il avait participé ou non. Comme il fut « reconnu » au procès

par un des policiers attaqués, la condamnation fut très lourde. Finalement acquitté en 2021, il a quand même passé quatre ans et trois mois derrière les barreaux.

Aujourd'hui, près de deux ans après leur acquittement, ces huit jeunes ont demandé des réparations devant la justice pour des montants allant de 175 000 à 760 000 euros selon la durée de leur

détention. L'État, lui, a proposé entre 38 000 et 130 000 euros et on saura fin juin le montant définitif des sommes obtenues. Prompte à condamner et à emprisonner, la justice est beaucoup plus lente à reconnaître ses erreurs et encore plus à les réparer. Quant à la police, elle est toujours aussi rapide pour établir la vérité qui l'arrange.

Cédric Duval

Charente-Maritime : après le séisme

Vendredi 16 juin, un séisme de magnitude 5,3 à 5,8, suivi d'une réplique de magnitude 5 la nuit suivante, ont occasionné des dommages dans plusieurs milliers d'habitations du nord de la Charente-Maritime, dans l'Aunis et les Deux-Sèvres ainsi qu'en Vendée.

Il y en aurait pour plusieurs centaines de millions d'euros de dégâts, d'après les experts d'assurances. Fissures, toits ou murs effondrés, bâtiments fragilisés de manière parfois irréversible ont contraint 250 familles à trouver un hébergement d'urgence, parfois une simple caravane, grâce à la solidarité familiale ou communale. À Benon, l'école a dû fermer et le maire a organisé l'accueil des élèves dans des

préfabriqués.

Les ministres Christophe Béchu et Olivier Klein, en visite trois jours après le séisme, n'ont proposé qu'une aide au logement d'urgence... que les sinistrés avaient bien dû trouver sans les attendre. Mais rien pour payer les travaux en attendant la prise en charge par les assurances, ni pour payer la franchise d'assurance (380 euros). Silence aussi sur les travaux entièrement à la charge des

propriétaires sans assurance habitation, souvent les plus pauvres.

Rien n'est prévu non plus pour indemniser ceux que le séisme prive d'emploi, tel un petit agriculteur du village de La Laigne qui témoigne dans *Sud-Ouest*, sa ferme, comme sa maison, étant hors d'usage.

Tout cela n'a rien pour étonner. Les habitants de la région ont encore le souvenir du raz-de-marée Xynthia de 2010 : 53 habitants y trouvèrent la mort, et les survivants durent attendre des mois les indemnités promises, souvent bien inférieures au coût de leur relogement. Par la suite, des digues furent construites pour protéger les terrains

les plus chers, sur l'île de Ré par exemple, ceux de faible valeur étant classés en zone noire et leurs habitants expropriés.

Les habitants craignent à juste titre d'autres séismes. Le département, situé sur une ancienne faille, a connu depuis 2001 douze secousses de magnitude supérieure à 3,5, et supérieure à 5 pour trois d'entre eux. Les risques dans d'autres régions, comme les Pyrénées ou les Alpes, sont plus grands encore.

Ce séisme est aussi l'occasion de rappeler que les règles de construction parasismique, définies dans un arrêté de 2010, privilégient « les bâtiments dont la protection est primordiale pour

les besoins de la sécurité civile et de la défense nationale ainsi que pour le maintien de l'ordre public », classés en catégorie IV : les normes qui leur sont appliquées sont plus strictes que celles qui concernent les habitations et les établissements scolaires ou sanitaires, classés en catégories II et III. Dans les priorités définies par l'État de la bourgeoisie, les casernes passent avant les écoles. Quant aux habitations, celles des plus riches sont en général plus résistantes que celles des travailleurs contraints de construire au prix le plus juste, quelles que soient les normes sismiques.

David Louvois

Logement : une loi anti-pauvres de plus

Le Parlement a adopté le 14 juin la loi dite anti-squatters qui facilite et accélère les procédures d'expulsion en cas de loyers impayés.

C'est tout un arsenal à l'encontre des millions de victimes de la crise du logement sous prétexte de défendre de tout petits propriétaires dont le logement est squatté. Mais elle protège surtout les intérêts des promoteurs, des agences immobilières et des représentants des capitalistes de l'immobilier comme l'Union de la propriété immobilière. Les députés et des sénateurs macronistes ont été à la manœuvre au fur et

à mesure des navettes parlementaires pour resserrer les mailles du filet. Ils ont reçu l'appui de leurs collègues des Républicains et du Rassemblement national qui ont oublié leur langage anti-gouvernemental pour frapper ensemble les milieux populaires.

Cette loi prévoit la résiliation automatique d'un bail de location en cas de non-paiement des loyers, ce qui accélérera l'expulsion. Le

délai de paiement qu'un juge a le droit d'accorder à un locataire est réduit et si, après un jugement d'expulsion demandé par un propriétaire privé, le locataire continue à vivre dans son logement avec sa famille, il encourt une amende de 7500 euros. Gare à ceux qui, mis dehors, trouvent un hébergement de fortune ! Il suffira qu'un logement inoccupé soit meublé pour que ceux qui s'y installent puissent être condamnés pour violation de domicile. Ce délit s'applique désormais également



aux locaux commerciaux ou aux bureaux désaffectés.

Non seulement la loi de réquisition des logements vides n'est pas appliquée, mais les personnes qui y trouvent refuge sont assimilées à des délinquants. Le président de l'Union des propriétaires immobiliers, lui, ne s'y trompe pas : « Il faut des signes forts et c'est un début », a-t-il déclaré en

commentaire de cette loi. C'est un signe fort de la guerre tous azimuts que la bourgeoisie mène à ceux qu'elle précipite dans la misère. L'expropriation des sociétés de la construction et de l'immobilier qui font leurs choux gras de la pénurie de logements est la seule chose qu'elles n'auront pas volée.

Jean Sanday

Maternité – Les Lilas : la fermeture, c'est toujours non !

La maternité des Lilas, en Seine-Saint-Denis, qui existe depuis 1964, est connue pour sa pratique d'accouchements sans douleur et d'interruptions de grossesses non désirées.

Alors qu'elle pratique encore chaque année environ 1100 accouchements et 900 IVG, toutes méthodes confondues, l'Agence régionale de santé (ARS), sous prétexte de vétusté, cherche à la fermer depuis des années.

Le 28 mai, durant le débat sur les luttes du MLAC organisé à la fête de Lutte

ouvrière, une salariée de la maternité a annoncé que la fermeture était programmée pour le 1er juin. Le dimanche suivant, 4 juin, un rassemblement dans le parc municipal a regroupé des membres du personnel et des femmes ayant accouché dans cette maternité, venues dire tout le bien qu'elles

pensaient des soins qu'elles y avaient reçus. D'autres ont dit qu'elles ne supportaient pas qu'un établissement indispensable dans ce département populaire soit fermé pour des raisons financières. Plusieurs militantes ont pris la parole, au nom du PC, du NPA, mais aussi de Sud hôpitaux. Au nom des militants locaux de Lutte ouvrière, notre camarade Arlette Laguiller, a apporté son soutien à la lutte du personnel contre la fermeture.

L'ARS a reporté la date de la fermeture au 1er novembre, mais les sages-femmes ne savent toujours pas ce qu'elles vont devenir ensuite. Selon certaines, le report est dû à la fermeture prévue de deux autres maternités – la Roseraie à Aubervilliers et Vauban à Livry-Gargan – qui rendrait la situation ingérable dans le département pendant l'été.

Le problème de la maternité des Lilas illustre la politique des gouvernements

successifs de suppression des établissements jugés trop petits, qui a fait chuter leur nombre de 816 en 1995 à 478 aujourd'hui, avec tous les dangers que comporte la distance plus grande entre patientes et maternité. Aux Lilas comme ailleurs, se battre pour le maintien de la maternité, c'est se battre pour le droit des femmes à accoucher ou à interrompre une grossesse non désirée dans de bonnes conditions.

Correspondant LO

Péronne : la maternité menacée

Samedi 10 juin, une manifestation de six cents personnes a eu lieu à Péronne, petite ville de moins de 10000 habitants de la Somme.



L'intersyndicale de l'hôpital avait appelé à ce rassemblement contre la fermeture pour le mois de juin de la maternité de la ville.

Des commerçants aussi étaient présents, qui avaient baissé le rideau et les soignants ont chanté qu'ils voulaient « soigner encore ».

Quant aux élus locaux, ils ont interpellé le ministre en y allant de leurs larmes de crocodile : ceux dont les partis sont au gouvernement, comme ceux qui y ont été, ont pourtant tous contribué à la destruction progressive, méthodique, de l'hôpital public, à l'épuisement de son

personnel. Puisque la politique depuis plus quarante ans consiste à diminuer l'offre de soins pour faire des économies sur la santé !

La menace sur la maternité se traduit de manière sournoise. Le 25 mai, une cinquantaine de femmes susceptibles d'accoucher en juin à la maternité de Péronne ont été prévenues que celle-ci allait fermer en juin et qu'elles devaient se débrouiller pour en trouver une autre ailleurs ! Elles devaient demander à celles d'Arras, Cambrai, Amiens, Chauny, Saint-Quentin ou même Valenciennes, de les accueillir, soit 30 à 45 minutes plus loin que celle de Péronne. Il s'était passé la même chose l'an dernier. Il manquait alors un pédiatre et cette fois, c'est un anesthésiste qui manque. Pour en finir avec ces structures, il n'y a pas mieux que de laisser la

situation pourrir en les empêchant d'avoir les soignants nécessaires.

Les experts y vont de leurs arguments, variables selon les objectifs d'économie : dans les années 2010, ils avaient annoncé un « seuil de sécurité » de 300 accouchements annuels en dessous duquel la fermeture d'une maternité était recommandée. Or en mars dernier, un rapport de la Société

française de médecine périnatale (SFMP) l'évaluait à... 1000 accouchements par an, ce qui ce qui entraînerait la fermeture de 111 maternités ! Avec ses 325 accouchements en 2022, la maternité de Péronne en fait partie.

La population n'en est pas à sa première mobilisation. Il est à souhaiter qu'elle s'exprime encore pour refuser ces reculs inacceptables.

Correspondant LO

Main basse sur un pont d'or

Les parts de la société gestionnaire du viaduc de Millau appartenant encore à l'État viennent d'être rachetées par Eiffage, qui en devient ainsi concessionnaire à 100% jusqu'en... 2079.

Cela lui assure une rente pour des décennies : rien qu'en 2021, le viaduc

a rapporté 29,4 millions d'euros.

Les automobilistes, qui doivent déboursier plus de 10 euros à chaque passage, voient là quels sommets peut atteindre la capacité de racket des capitalistes.

E. G.

Toyota – Onnaing : ça ne fait pas le compte !

Lundi 19 juin, à l'usine Toyota dans le Nord, des petits groupes d'ouvriers ont lancé des débrayages dans l'équipe du matin. À 40 grévistes, ils mettaient l'atelier d'assemblage à l'arrêt durant 1 h 30.

Ce qui a fait déborder le vase est l'annonce par la direction de l'usine, le matin même, d'une prime de participation minable de 391 euros brut. Et encore, elle ne concernait que les ouvriers n'ayant jamais été malades !

À la réunion de CSE, les comptes officiels de l'usine ont été annoncés : comme d'habitude, c'est une vaste fumisterie ! L'ensemble du groupe Toyota vient de déclarer 16,5 milliards d'euros de bénéfice mais quasiment chaque année depuis le démarrage de l'usine il y a 22 ans, Toyota met artificiellement l'usine d'Onnaing en déficit. Cela lui permet d'échapper au paiement des impôts, et au

versement d'une prime de participation.

Cette année, alors que les travailleurs de l'usine d'Onnaing ont produit 266 675 voitures Yaris – un record – pour une fois, l'usine présente des comptes positifs... mais de 49 millions d'euros seulement. Cela ne représenterait, si on les croit, que 183 euros de bénéfice par voiture !

Comme chaque fois, les comptes de l'usine sont plombés car Toyota Europe, l'unique client basé en Belgique où l'imposition est très faible, achète les voitures produites 16 500 euros en moyenne, alors que le prix de vente public est compris entre 25 000 et

32 000 euros. Les comptes sont aussi rognés par le paiement de 194 millions d'euros de royalties à Toyota-Japon. Comble cette année, la direction ose prétendre que les comptes seraient « plombés » par des augmentations de salaire de 12 %, augmentations dont les travailleurs n'ont jamais vu la couleur !

À l'annonce de la prime, un petit groupe d'ouvrières et d'ouvriers de l'Assemblage a donc débrayé quelques heures. Ils se sont organisés en cortège pour passer dans les ateliers, et se sont adressés à l'équipe d'après-midi pour tenter de la convaincre de les rejoindre. Le lundi après-midi, de petits groupes d'ouvriers ont aussi débrayé, ainsi que le mardi matin. Ils montrent la voie à suivre.

Correspondant LO

Stellantis – Rennes La Janais : ça chauffe !

Avec l'arrivée de la chaleur, le travail est encore plus pénible à l'usine Stellantis de la Janais. Certains jours, les pompiers ont dû intervenir et des collègues ont été évacués. Cela rend d'autant plus insupportable le manque de personnel.

Vendredi 9 juin, au Montage, tous les ouvriers du Kitting HC en équipe A ont refusé de prendre leur poste à cause du manque d'effectif. Depuis des semaines, il

manquait une personne et rien ne se passait. Face à cette réaction, la direction a dû immédiatement amener un ouvrier supplémentaire.

Les samedis obligatoires en heures supplémentaires sont aussi de plus en plus insupportables. La direction veut de nouveau en imposer alors que des semaines ont été chômées du fait du manque de pièces.

Samedi 17 juin, plusieurs dizaines de travailleurs

ont donc fait grève au point qu'un quart de la production n'a pas pu être faite. La direction avait pourtant multiplié les pressions tout au long de la semaine et elle a même fait venir les intérimaires en contre-équipe, sans respecter le repos quotidien obligatoire de 11 heures. Cela n'a pas suffi : cette fois, c'est pour le patron que le samedi a été gâché !

Correspondant LO

Pêche au thon : armateurs gangsters

Les équipages, principalement des marins africains, des bateaux de pêche industrielle au thon agissant au large des côtes ouest-africaines et dans l'océan Indien se sont mis en grève au début du mois de juin.



Ouvriers d'un thonier en grève.

Ils exigent le paiement du salaire minimum conventionnel établi par l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que le versement intégral de la part leur revenant sur la recette de pêche. Après quelques jours, les syndicats ont annoncé que le salaire pour les marins africains serait porté à l'équivalent de 458 euros, puis dans six mois au minimum OIT, soit 658 dollars. Ils précisent toutefois que, pour l'instant, les employeurs parlent de 658 dollars brut et les travailleurs de 658 dollars net... Au

Travailleurs sans papiers : les patrons sans vergonne des JO 2024

Dix travailleurs du chantier des JO de Paris 2024 ont porté plainte contre leurs patrons devant le tribunal de prudhommes de Bobigny, en Seine-Saint-Denis.



En effet, quatre géants du BTP, Vinci, Eiffage, Spie Batignolles, GCC, et leurs sous-traitants ont fait travailler en toute connaissance de cause ces ouvriers alors sans papiers. Ceux-ci n'avaient donc ni contrat, ni feuille de paye, ni congés payés, ni paiement des heures supplémentaires et, faut-il le dire, ni assurance, ni cotisations de retraite enregistrées, ni droit aux arrêts maladie. Les dix travailleurs devaient même payer de leur poche les équipements individuels de sécurité !

Ce n'est pas la première fois que ce chantier pharaonique, un énorme pompage de fonds publics par quelques groupes privés, est sous le feu des projecteurs. Des enquêtes sont déjà en

cours pour travail dissimulé après des visites de l'Inspection du travail et, surtout, suite aux accidents qui ont coûté la vie à cinq travailleurs sur le chantier des JO ou sur celui connexe du Grand Paris. Tout doit être livré à l'heure pour que la grande fête du fric 2024 soit profitable et tous les moyens sont bons pour exploiter les travailleurs.

Comme le dit un des dix ouvriers, « le chantier Paris 2024 ne vaut pas mieux que celui du Qatar pour le mondial de football 2022 ». C'est en effet la même logique, le même mépris des droits et de la vie des travailleurs et, finalement, les mêmes grandes entreprises et les mêmes familles d'actionnaires qui empochent.

P. G.

capturer 5 500 tonnes de thon par an dans les eaux mauriciennes. Pour cela l'UE versera 725 000 euros par an à Maurice, subvention déguisée aux grands armements qui, de leur côté, verseront 1,165 million par an à l'État mauricien. Les armateurs de Concarneau ou d'ailleurs verseront donc à l'île Maurice 20 centimes d'euro par kilo de thon arraché à ses eaux. Le jour où l'accord était conclu, le thon était en promotion dans un supermarché de l'Oise à 20 euros le kilo !

Paul Galois

NTN - Allonnes : grève pour les salaires

À NTN, à Allonnes dans la Sarthe, le mécontentement sur les salaires a amené les travailleurs à se mettre en grève. Cette usine, qui emploie plus de 600 travailleurs, dont 300 en production, produit des transmissions automobiles pour Renault et BMW, entre autres marques.

Déjà, en décembre, les travailleurs de NTN avaient fait grève deux jours car, pour tous, ce que proposait la direction était insuffisant, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie. La direction avait fini par lâcher une petite rallonge: 50 euros net dès janvier, avec une clause de revoyure dans l'année en

fonction de l'inflation. Mais, les prix continuant de flamber, les travailleurs ont remis sur la table la question des salaires. Début juin, une pétition rassemblait déjà des centaines de signataires pour que la direction rediscute d'augmenter les salaires. Demande qui la laissait sourde, malgré sa promesse de revoyure.



Les travailleurs s'invitent au CSE.

Mardi 13 juin, 70 travailleurs de l'équipe du matin se sont donc invités à une réunion CSE pour rediscuter salaires. Le directeur de production et la DRH, voyant par la fenêtre les travailleurs arriver, se sont empressés... de partir. Ceux-ci sont allés chercher la DRH

cloîtrée dans son bureau, qui a refusé toute discussion, vociférant que les travailleurs « empêchaient les gens de travailler » et leur claquant la porte au nez. Cela en disait long sur la volonté de revoyure de la direction.

C'est ce mépris qui a mis en colère nombre de travailleurs, qui du coup ont fait un tour d'ateliers et se sont mis en grève en attendant les équipes suivantes, dont une bonne partie a aussi suivi le mouvement. Trois jours durant, entre un quart et deux tiers des travailleurs de chaque équipe ont fait grève, installés sur le rond-point devant l'usine, pour obtenir ce que la direction avait promis depuis le mois de décembre, de rediscuter des augmentations de salaire. Ils demandent une augmentation de 6% pour tous et 100 euros pour les

intérimaires.

Devant le mouvement et le nombre de camions repartant à vide de l'usine, la direction a fini par accepter une date de discussion des salaires, le mardi 20 juin. Certains ont alors repris le travail en attendant le mardi, mais d'autres ont continué la grève comme dans l'équipe du soir et de nuit de vendredi, la CGT appelant à 59 minutes minimum de grève par jour.

Mais le 20 juin, la direction n'a proposé que 54 euros brut, qui plus est en retirant 200 euros de la prime Macron initialement promise. Une proposition qui, à juste titre, a été vécue comme une provocation et dans la foulée, 90 travailleurs se sont réunis pour voter la poursuite du mouvement.

Correspondant LO

Pescanova – Boulogne-sur-Mer: le patron a dû reculer

Entreprise de cuisson et de conditionnement de crevettes, l'usine Pescanova de Boulogne-sur-Mer fait partie d'un groupe réunissant plus de 11 000 travailleurs dans le monde, qui fournit la grande distribution.

À Boulogne, les travailleurs sont payés au smic. S'ils savent à quelle heure ils commencent (pour certains à 3h30 du matin), ils savent rarement à quelle heure ils terminent. Les journées peuvent s'allonger jusqu'à 10h30 de travail. En vingt ans, il n'y a jamais eu de grève dans cette usine d'une cinquantaine d'ouvriers.

Lors des dernières NAO (Négociations annuelles obligatoires), la direction a proposé 1% d'augmentation de salaire. Des militantes de la CGT l'ont refusée, exprimant publiquement la colère partagée par tous. À partir du mardi 6 juin, des débrayages de 2 heures par jour ont été organisés, avec, à chaque fois, un rassemblement devant l'usine. Des camionneurs ou d'autres

travailleurs de la zone industrielle klaxonnaient pour montrer leur soutien. Des panneaux ont été rédigés, demandant le respect. Dans ces débrayages, les travailleurs exigeaient 10% d'augmentation. Au troisième débrayage, le jeudi 9 juin, la direction, la même qui refusait tout jusque-là, proposait 3,5%, expliquant que c'était sa dernière proposition, et clôturait les NAO.

À partir du mercredi 14 juin, la majorité des travailleurs ont répondu par la grève. « La direction reste sourde, nous montons en puissance », expliquait une déléguée. Trois lignes sur quatre étaient à l'arrêt, la quatrième étant tenue par les intérimaires. Des clients comme Grand Frais n'ont pas pu être livrés. Sur le piquet

de grève, les travailleurs étaient fiers d'être unis. Dès le lendemain, la DRH, dont le bureau est sur la Côte d'Azur, a dû prendre l'avion pour ouvrir une négociation. La direction a dû reculer, cédant 6% d'augmentation de salaire et payant les heures de grève et de débrayage.

Face à ce mouvement de grève, inhabituel au sein de l'entreprise, la direction a utilisé les méthodes traditionnelles des patrons: le chantage à la fermeture, la concurrence avec l'autre usine de Lorient, la pression sur les intérimaires ou la venue d'huissiers. Les travailleurs de Pescanova lui ont répondu par leur détermination et par la grève et l'organisation, seul moyen de faire reculer les actionnaires.

Un exemple à suivre pour les milliers de travailleurs, notamment dans la zone industrielle de transformation de poisson de Capécure de Boulogne-sur-Mer!

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent Galère d'un intérimaire

Jeune chômeur depuis plusieurs mois, je me suis résolu à m'inscrire en intérim pour travailler dans une des usines de ma région.

Je postule le vendredi matin, et l'agence m'appelle à 14 heures pour un rendez-vous le mardi. Puis à 15 heures, la même agence m'appelle pour commencer à travailler dès le lundi dans une usine où une navette m'amène gratuitement, car je n'ai pas de véhicule personnel, ce que j'accepte. Une autre heure plus tard, l'agence annule car l'usine n'a pas répondu, le rendez-vous du mardi est maintenu.

Le mardi, j'arrive en avance à l'agence, qui m'appelle à dix mètres de sa porte pour me dire que je peux commencer dès l'après-midi dans l'usine qui n'a pas répondu le vendredi. Je vais au rendez-vous et j'accepte, je récupère mes équipements de protection individuelle et repars en me disant que cette fois-ci c'est la bonne. Perdu! Quinze minutes plus tard, l'agence m'appelle, ma mission est annulée, la navette de transport n'a plus de place.

Et dire qu'il y en a qui prétendent qu'il suffit de traverser la rue pour trouver du travail!

Un lecteur de Metz



Casino : le bal des vautours

« Casino est blessé et les prédateurs s'approchent », écrit le quotidien *Les Echos* du 15 juin. Et il ajoute : « La meute se divise en deux camps : ceux qui veulent prendre le contrôle et ceux qui veulent se partager les restes. » Au-delà de toutes les péripéties qui agitent ces carnassiers, le sort de près de 200 000 travailleurs dans le monde est en jeu.

Car Casino, malgré une position en parts de marché largement inférieure à celle des Leclerc, Carrefour ou Intermarché, regroupe dix mille magasins de tout format, des hypermarchés Géant aux magasins de proximité Vival, en passant par les supermarchés Franprix, Monoprix et Naturalia. Et c'est cet ensemble qui fait de Casino une proie alléchante pour ses concurrents et pour les industriels et financiers candidats à sa reprise ou à son dépeçage. La condition est toutefois

de pouvoir gérer l'immense dette du groupe.

En effet, rien que depuis février, la dette de Casino s'est alourdie de 1,2 milliard d'euros. Elle atteint aujourd'hui 6,5 milliards, auxquels il faut en ajouter trois autres pour Rallye, la holding de contrôle du groupe, et 400 millions répartis sur les deux autres holdings. Ce montage financier a fait la fortune de Naouri, l'actuel PDG, et des banques créancières. Mais Casino se retrouve aujourd'hui pris entre les griffes d'autres

rapaces venus de tous les côtés.

En 2015, alors que l'action Casino était cotée 50 euros, le fonds spéculatif Muddy Waters avait mené une offensive en affirmant qu'elle valait 6,90 euros. Un mouvement de baisse sur les marchés financiers s'était alors enclenché, au point que l'action valait 5 euros le 5 juin dernier.

C'est précisément cette chute accélérée du cours de Bourse de Casino et son endettement astronomique qui accélèrent le rythme et l'intensité de la chasse organisée. Le premier à s'être annoncé est le milliardaire franco-tchèque Daniel Kreinsky. Déjà propriétaire de 10 % de Casino, il possède également 25 % du capital de Fnac-Darty et est le patron d'un certain nombre

de titres de presse, dont *Elle*, *Marianne*, *Télé 7 jours*, ainsi qu'un actionnaire du quotidien *Le Monde* et de TF1. Il est par ailleurs en train de racheter Editis à Vivendi.

Le premier à avoir signé un accord avec Casino est le groupe Intermarché. Son offre porte sur 180 magasins et prévoit la mise en place d'une centrale d'achat commune pour se renforcer face aux fournisseurs. Entre les deux, s'avancent plusieurs autres prétendants, notamment Alexandre Zouari, le premier franchisé de Casino, à la tête de 150 Franprix et Monoprix et propriétaire de la chaîne de surgelés Picard. Un autre est InVivo, groupement de 185 coopératives agricoles qui possède également les enseignes de jardinerie Gamm Vert, Delbard et

Jardiland. Sans oublier les concurrents directs de Casino, à commencer par Carrefour, très intéressé par les implantations de Casino au Brésil et en Argentine, et qui lorgne également sur Monoprix, via son deuxième plus gros actionnaire, la famille Moulin, propriétaire des Galeries Lafayette. Auchan aussi s'est dit prêt à un rapprochement et Leclerc, qui a déjà racheté plusieurs hypermarchés, en veut plus. Les crabes sont donc bien sortis de leur panier.

Face à cette brochette de capitalistes, tous aussi riches et parasites les uns que les autres, les travailleurs ont le nombre et devront se donner les moyens de défendre tous ensemble leurs intérêts communs.

Philippe Logier



Lors d'un débrayage, Géant Casino de Chasse-sur-Rhône.

LE DAUPHINÉ LIBÉRE

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Manouchian au Panthéon : morts d'hier et combines politiques d'aujourd'hui

Le 18 juin, lors du traditionnel et obligatoire discours présidentiel sur la Résistance, de Gaulle, l'unité nationale et l'habituel fatras tricolore, Macron a annoncé l'entrée de Missak et Mélinée Manouchian au Panthéon.

Ainsi, au milieu d'une campagne permanente contre les immigrés, les sans-papiers, les étrangers, après l'envoi de la police contre les travailleurs qui se battent pour leurs droits, après les litanies injurieuses contre « l'ultra gauche », le geste de Macron se voudrait dirigé vers sa gauche, en offrant à deux ouvriers communistes, arméniens arrivés clandestinement en France, une place aux côtés

des grands hommes méritant la « reconnaissance de la patrie ». Cela ne concerne évidemment pas leur engagement communiste dans la lutte de classe des années 1930, mais le fait d'avoir été sous l'Occupation les organisateurs des FTP-MOI, les groupes armés issus du secteur Main-d'œuvre immigrée du PCF d'avant-guerre. Missak Manouchian et 23 de ses camarades, espagnols, italiens, juifs, arméniens,

furent pour cela arrêtés et fusillés au mont Valérien en février 1944.

Après la tragédie de 1944 vient la comédie politique d'aujourd'hui, soigneusement calibrée, du petit intérêt immédiat jusqu'à la préparation de sombres lendemains. Ce geste en direction de la gauche, et singulièrement du PCF, qui milite depuis longtemps pour la panthéonisation de Manouchian, veut démontrer la largeur d'esprit de Macron, son attachement au roman national, version de Gaulle-Jean Moulin-Résistance. Il lui fallait bien cela pour faire pendant à la quasi-réhabilitation du maréchal Pétain opérée en 2018. Cette célébration participe aussi du constant effort étatique et politique pour installer l'idée de l'unité nationale. Il s'agit, comme en toute circonstance, de persuader les travailleurs que, nés ici ou ailleurs, ils doivent être prêts à mourir pour la mère patrie, c'est-à-dire pour ses banquiers et ses industriels.

L'opération politique n'est pas nouvelle et toute

l'histoire de Missak Manouchian et des militants communistes entrés dans le combat contre le nazisme et l'État de Pétain en fut une tragique illustration. Leur courage et, pour beaucoup, le sacrifice de leur vie furent mis au service d'une bien mauvaise cause. Le PCF suivait depuis juin 1941 une politique d'union sacrée derrière de Gaulle, Roosevelt et Staline. Il s'agissait de vaincre l'Allemagne sans risquer de provoquer de crise révolutionnaire, comme celle commencée lors de la Première Guerre mondiale ou comme celle qui s'annonçait dès 1943, en Italie. Toute idée de lutte de classe devait donc être abandonnée au profit de l'unité nationale derrière la bourgeoisie. Personne ne peut savoir ce que Manouchian et ses camarades pensaient de l'abandon par le PC de tout internationalisme, de toute perspective révolutionnaire et de son alignement derrière un général réactionnaire. Quoi qu'il en soit, la direction stalinienne les envoya à la mort pour se faire

admettre par les autres partis de la Résistance comme un parti « combattant pour la France ». Cette politique purement nationaliste allait contribuer à réinstaller après la guerre la république en tant que régime « démocratique » de la bourgeoisie capitaliste. C'est cette politique qui est aujourd'hui honorée par Macron, les médias unanimes et les héritiers revendiqués, à tort ou à raison, du PCF de l'époque.

Missak et Mélinée Manouchian et leurs camarades, militants ouvriers abusés par les staliniens, combattants assassinés par les fascistes, internationalistes transformés malgré eux en icônes nationales, avaient eu suffisamment de courage et de foi dans l'avenir pour offrir leur vie dans la lutte contre l'oppression. Cela les place hors d'atteinte des combinaisons minables d'un Macron et de l'exploitation de leur image par un PCF qui ne sait plus depuis longtemps ce que le mot communisme signifie.

Paul Galois

ARC L'HUMANITÉ



Le groupe Manouchian. Missak est le deuxième à gauche.

Mayotte : l'opération anti-pauvres s'intensifie

Lundi 19 juin, à Mayotte, 80 gendarmes ont cerné le site de Barakani dans la commune de Koungou, avant que les bulldozers entreprennent la destruction de 80 cases. Fin mai, c'était 162 cases dans un autre quartier de la même ville, Talus 2, que la préfecture avait fait détruire.

À Barakani, la destruction est intervenue après que la justice eut rejeté le recours d'une famille de neuf personnes à qui la préfecture avait proposé un logement temporaire dans 50 m² ! Ce n'est pas un hasard si personne de Barakani, en situation régulière ou pas, n'a été relégué. Devant un tel mépris, les expulsés démontent les cases, récupèrent les matériaux, qui valent cher, et reconstruisent quelque chose d'autre ailleurs dans l'île.

Depuis le 17 mai, les expulsions vers les Comores ont repris, et les personnes expulsées sont de plus en plus nombreuses, 150 certains jours. Le président des Comores, Azali, qui avait dit qu'il ne tolérerait que le retour de volontaires, s'est de toute évidence incliné devant les pressions de la France, suscitant aux Comores indignation et protestations.

Wuambushu est une grosse opération de diversion. Alors qu'il y a déjà des coupures d'eau quatre nuits par semaine de 17h à 7h, la préfecture a annoncé qu'il y en aura jusqu'à six en août. La préfecture fait passer l'idée que, s'il n'y pas assez d'eau, c'est parce qu'il y a trop de Comoriens. Mais les Mahorais ou les Comoriens chassés de chez eux ne sont pour rien dans les infrastructures sous-dimensionnées. Au total, les usines de fourniture d'eau n'arrivent à délivrer que 38000 m³ par jour, alors qu'il en faudrait 42000.

C'est le même message que les politiciens font passer dans le secteur de la santé. Ainsi, la chambre régionale des comptes indiquait le 20 juin que 40 % des centres de la protection maternelle et infantile (PMI) ont été supprimés en quinze ans, alors que depuis 2012 la population a augmenté

probablement de 40 %.

Avec pour résultat un taux important de malnutrition des enfants, des IVG médicamenteuses et des consultations obligatoires de femmes enceintes non réalisées. Le conseil départemental de Mayotte, en charge de la PMI, se défait sur l'État, qui en a

effectivement bloqué le financement, au niveau de celui de 2015.

Pour toute réponse, la responsable au département qui en a la charge a affirmé que, « si nous n'accueillions que des Français, notre budget suffirait largement » et menace de ne plus accueillir, à partir du

1^{er} juillet, les « non assurés sociaux », c'est-à-dire les femmes et enfants qui ne sont pas en situation régulière, en les renvoyant sur les structures hospitalières qui sont déjà débordées. À Mayotte, l'État et les politiciens locaux s'entendent pour faire monter la haine.

Serge Benham



Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière reprennent dès le 26 juin leurs tournées d'été, qui se dérouleront jusqu'à fin août.



Franche-Comté

Lundi 26 juin :

Belfort

Mardi 27 juin :

Pays de Montbéliard

Mercredi 28 juin :

Pays de Montbéliard

Jeudi 29 juin :

Vesoul

Vendredi 30 juin :

Pontarlier

Samedi 1^{er} juillet :

Besançon